

ORDRE DU JOUR

RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – 5801, BOULEVARD CAVENDISH LE LUNDI 11 MARS 2013

1. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - a) Réunion ordinaire du lundi 11 février 2013
 - b) Réunion spéciale du lundi 25 février 2013, à 19 h
3. **AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS**
4. **BILANS MENSUELS DES SERVICES**
 - a) Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
 - b) Services financiers
 - c) Services juridiques/greffier
 - d) Service des loisirs et des parcs
 - e) Affaires publiques, communications et technologies de l'information
 - f) Sécurité publique
 - g) Travaux publics
 - h) Achats
 - i) Développement urbain
 - j) Prévention des incendies
 - k) Service de police – Janvier et février 2013
5. **SERVICES FINANCIERS**
 - a) Résolution visant à approuver les sorties de fonds pour la période du 1^{er} au 28 février 2013.
6. **RESSOURCES HUMAINES**
 - a) Nomination d'un commis de bibliothèque
 - b) Nomination d'un commis – bibliothèque Express
 - c) Nomination d'un commis de bibliothèque
 - d) Nomination d'un directeur des services publics et du développement – bibliothèque
 - e) Embauche d'un superviseur – Centre communautaire et aquatique
 - f) Embauche d'un trésorier
 - g) Embauche d'employés auxiliaires – cols blancs
7. **SERVICES JURIDIQUES/GREFFIER**
 - a) Nomination intérimaire de la conseillère municipale Ruth Kovac en tant que maire du 1^{er} avril au 30 juin 2013, inclusivement.
 - b) Présentation de la résolution CA13 170056 de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de Grâce.
 - c) Participation de la Ville de Côte Saint-Luc au défi Une heure pour la Terre 2013.
 - d) Mainlevée de l'hypothèque légale – 5873, avenue Armstrong.
 - e) Compensation pour la collecte sélective des déchets – demande de l'UMQ sur l'adoption d'une résolution provisoire contre la réduction de la compensation versée aux municipalités pour la récupération et la valorisation des matières résiduelles.
8. **AFFAIRES PUBLIQUES, COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
 - a) Renouvellement de l'entente annuelle de maintenance de système et d'hébergement hors site conclue avec la société Innovative Interfaces pour le produit Millennium.
 - b) Ratification d'un contrat de services pour l'impression de la brochure sur le Programme des activités et des services du Service des loisirs et des parcs.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Règlement administratif 2398 sur le stationnement et la sécurité publique
 - Avis de motion
 - Résolution de renoncer à la lecture du règlement administratif
- b) Règlement administratif 2403 pour rendre obligatoire le port d'un casque protecteur
 - Avis de motion
 - Résolution de renoncer à la lecture du règlement administratif
- c) Résolution d'autoriser la présentation d'une demande à l'Autorité héraldique du Canada pour faire reconnaître les armoiries de la Ville de Côte Saint-Luc.

10. TRAVAUX PUBLICS

- a) Approbation de la location d'un boteur pour la décharge à neige de la Ville de Côte Saint-Luc (année d'option) C-36-11.

11. ACHATS

- a) Attribution d'un contrat – Entretien des ascenseurs – Centre communautaire et aquatique

12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a) Attribution d'un contrat – Services professionnels – Resurfaçage de rues – C-04-13
- b) Attribution d'un contrat – Traçage de lignes – C-01-13

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN**13.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

- a) 5612, avenue Wolseley
- b) 5716, rue Park Place
- c) 6821, chemin Louis-Pasteur

13.2 Exemptions mineures

- a) 594, avenue Westluke
- b) 5766-5768, avenue Mapleridge
- c) 6821, chemin Louis-Pasteur
- d) 7460, chemin Kingsley
- e) 7461, chemin Kingsley

13.3 a) Règlement visant à modifier le règlement administratif 2217 sur le zonage de la Ville de Côte Saint-Luc afin de changer les limites actuelles de la zone RU-20 et d'annuler la zone CE-1.

- Avis de motion
- Adoption

b) Règlement visant à modifier le règlement administratif 2217 sur le zonage de la Ville de Côte Saint-Luc afin de contraindre les propriétaires de terrains vacants à y tondre le gazon, de réduire la zone PM-30 ainsi que de créer la zone CD-12 à l'intérieur des anciennes limites de la zone PM-30.

- Avis de motion
- Adoption

14. Position sur les questions à présenter lors de la prochaine réunion du Conseil d'agglomération de Montréal.

15. AFFAIRES DIVERSES**16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS****17. CLÔTURE DE LA RÉUNION**